



Lagorce, le 20.01.2018

Club d'Escalade des Gorges de l'Ardèche
Mairie de Lagorce
07150 LAGORCE
Tel. 06.63.60.97.70
Courriel : escaladegda@gmail.com

Objet : site d'escalade d'Autridges.

Monsieur le Conservateur de la RNNGA,

Le Club d'Escalade des Gorges de l'Ardèche rassemble maintenant plus d'une centaine de grimpeurs adultes et jeunes enfants sur le bassin vallonais.

Aussi c'est dans ce cadre que je me permets de vous solliciter en vous adressant une demande d'équipement de voies d'escalade sur le site d'Autridges, site où la pratique de l'escalade est autorisée conformément à la réglementation de la Réserve naturelle par l'arrêté inter-préfectoral du 21 avril 2016.

Après une analyse des enjeux socio-sportifs locaux, il s'avère que ce site d'escalade, de part sa configuration et sa localisation permettrait, en mettant en place d'autres voies d'escalade, d'être propice à l'accompagnement et l'encadrement de nos adhérents dans des niveaux de difficultés hétérogènes à l'image de nos pratiquants.

Ainsi, nous avons pu identifier plusieurs secteurs de falaises dont le potentiel serait susceptible d'accueillir des voies d'escalade de plusieurs niveaux.

Dans une démarche de vouloir concilier à la fois les besoins de nos adhérents, d'apporter auprès d'eux, une réelle sensibilisation et connaissances des milieux dans lesquels notre pratique se déroule et une prise en compte des enjeux environnementaux je reste à votre disposition afin de savoir comment mettre en œuvre ce projet.

Bien cordialement,

Benoit Giorgetti
Président du Club d'Escalade des Gorges de l'Ardèche.